

**ASA PARIS NORD-EST 18**  
**Association pour le Suivi de l'Aménagement Paris Nord-Est 18**

Monsieur Daniel VAILLANT  
Député de la 17<sup>e</sup> circonscription de Paris  
Conseiller de Paris et du 18<sup>e</sup>  
1 place Jules Joffrin  
75018 - Paris

Paris, le 25 février 2015

Objet : CDG Express

Monsieur le Député,

Nous vous adressons copie d'une lettre que notre association vient d'envoyer à Monsieur le coordonnateur interministériel, Vincent POURQUERY de BOISSERIN chargé du dossier CDG Express au Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

Par ce courrier, nous demandons que soit retenue la solution en « tranchée couverte » de la ligne CDG Express dans le secteur de la porte de la Chapelle.

Une solution que vous avez bien voulue rappeler et défendre à l'Assemblée Nationale le 3 février dernier, lors des questions orales au gouvernement, au lendemain de la réunion publique sur le périmètre élargi de Paris Nord-Est.

Nous avons relayé votre intervention via le blog de notre association.

La réponse que vous a faite Monsieur Alain VIDALIES, Secrétaire d'Etat aux Transports n'est pas acceptable et c'est pourquoi nous avons pris l'initiative d'écrire au coordonnateur interministériel pour que la solution de l'enfouissement de la ligne soit prise en compte dans le cahier des charges de l'opération.

Dans le prolongement de l'initiative que vous avez prise, nous vous demandons de poursuivre vos interventions auprès du ministère, notamment auprès de la Ministre de tutelle, Madame Ségolène ROYAL ou d'entreprendre toute autre action que vous jugeriez utile dans ce moment crucial où le gouvernement a choisi la "solution des ordonnances" au lieu de passer par la voie parlementaire. De notre côté, nous venons d'écrire à la Maire de Paris, Anne HIDALGO.

A l'heure où la Mairie de Paris vient de présenter les nouvelles orientations de la Ville dans le cadre du périmètre élargi de Paris Nord-Est, le CDG Express, dans son tracé actuel, serait un mauvais coup porté aux aménagements de requalification urbaine dans ce secteur de la porte de la Chapelle.

D'avance, nous vous remercions des initiatives que vous prendrez rapidement à ce sujet et dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Député, l'expression de notre considération distinguée.

Olivier ANSART, pour ASA PNE

P.J. (1)